

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Ecole ALLURE (Nice)

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les formations dispensées par ALLURE :

- les BTS en alternance.
- les formations professionnelles

Elles définissent les modalités d'inscription, de paiement, d'annulation, de responsabilités et de protection des données.

Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière de ces CGV.

2. Organisme de formation

- Nom : ALLURE
- Adresse : 02 place magenta 06000 NICE
- Numéro de déclaration d'activité : 93061116506

ALLURE propose des formations en :

- Présentiel
- Alternance (contrat d'apprentissage, de professionnalisation, ou de reconversion professionnelle)
- Formation continue

3. Inscriptions et admission

- L'inscription devient définitive après :
 1. Remise du dossier complet
 2. Signature du contrat ou de la convention de formation
 3. Acceptation des présentes CGV
-

- L'école peut refuser toute inscription pour motif légitime.

4. Programme et modalités pédagogiques

- Les programmes, durées et calendriers figurent dans le catalogue officiel et la convention de formation.
- Les supports pédagogiques fournis restent la propriété intellectuelle de ALLURE.

5. Tarifs

- Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de l'inscription.
- Les prix incluent les frais pédagogiques et, le cas échéant, les supports.
- Les frais de formation sont à régler selon les modalités prévues dans la convention.

6. Modalités de paiement

- Paiement : en totalité ou en plusieurs échéances
- Financement possible par un organisme tiers (OPCO, AGEFICE, CPF, entreprise)
- Retard de paiement : suspension de l'accès à la formation jusqu'à régularisation

7. Annulation et report

7.1 Par l'apprenant

- 15 jours avant le début :
remboursement possible (hors frais administratifs)
 - <15 jours : frais d'annulation applicables
 - Après le début : formation due en totalité

7.2 Par l'école

- Formation annulée pour faible effectif ou indisponibilité d'un intervenant : remboursement ou report proposé

8. Assiduité et règlement intérieur

- Respect des horaires et du règlement intérieur obligatoire
- Absences injustifiées : sanction possible et impact sur l'attestation / diplôme

9. Accessibilité

- Locaux non accessibles aux personnes à mobilité réduite donc nécessaire de Signaler toute situation particulière à l'inscription pour aménagement des locaux, aménagement pédagogique adapté

10. Propriété intellectuelle

- Supports pédagogiques protégés par le droit d'auteur
- Reproduction ou diffusion interdite sans autorisation écrite

11. Données personnelles

- Collecte et traitement pour la gestion administrative et pédagogique
- Droits de l'apprenant : accès, rectification, suppression, opposition, portabilité (conformément au RGPD)

12. Responsabilité

- ALLURE n'est pas responsable des dommages causés par :
 - inexécution par un tiers
 - cas de force majeure
- Apprenant responsable en cas de dommages volontaires ou négligence

13. Litiges

- Recherche de solution amiable prioritaire
- Tribunal compétent : Nice

14. Acceptation des CGV

En signant la convention ou le devis,
l'apprenant accepte les présentes CGV.